

DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

2ème Commission n° 4

~~~~~~~

Séance du 15 décembre 2020 (Matin)

~~~~~~~

Date de la convocation : 27 novembre 2020

PRESIDENT: Monsieur François SAUVADET

SECRETAIRE: Monsieur Charles BARRIERE

LIEU DE LA REUNION : salle d'Honneur, Cité Henry Berger à Dijon

MEMBRES PRESENTS: MM. Christophe AVENA, Lionel BARD, Mmes Marie-Claire BONNET-VALLET, Valérie BOUCHARD, Mme Emmanuelle COINT, M. Patrick CHAPUIS, M. Vincent DANCOURT, Mme Danielle DARFEUILLE, MM. Gilles DELEPAU, François-Xavier DUGOURD, Mmes Valérie DUREUIL, Martine EAP-DUPIN, MM. Hamid EL HASSOUNI, Marc FROT, Dominique GIRARD, Mmes Dénia HAZHAZ, Nathalie KOENDERS, Catherine LOUIS, M. Christophe LUCAND, Mme Christelle MEHEU, M. Dominique MICHEL, Mmes Béatrice MOINGEON-HERMARY, Anne PARENT, Colette POPARD, Laurence PORTE, M. Hubert POULLOT, Mmes Marie-Laure RAKIC, Christine RENAUDIN-JACQUES, Christine RICHARD, MM. Paul ROBINAT, Ludovic ROCHETTE, Mmes Jeannine TISSERANDOT, Céline TONOT.

MEMBRE EXCUSE: M. Massar N'DIAYE.

MEMBRES EXCUSES et ayant donné délégation de vote : M. Michel BACHELARD à Mme Dénia HAZHAZ, M. Hubert BRIGAND à Mme Valérie BOUCHARD, Mme Anne ERSCHENS à M. Ludovic ROCHETTE, Mme Patricia GOURMAND à M. Patrick CHAPUIS, Mme Sandrine HILY à M. Hamid EL HASSOUNI, Mme Céline MAGLICA à M. Christophe AVENA, M. Pierre POILLOT à Mme Béatrice MOINGEON-HERMARY, M. Jean-Pierre REBOURGEON à Mme Marie-Laure RAKIC, M. Denis THOMAS à Mme Anne PARENT, M. Laurent THOMAS à Mme Christine RICHARD.

RAPPORTEUR: Monsieur Dominique GIRARD

OBJET DE LA DELIBERATION:

STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE DE L'EAU MOBILISATION DES RESSOURCES DE GROSBOIS-EN-MONTAGNE ET DES MAILLYS CRÉATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME Le présent rapport a pour objet de vous faire un point d'étape sur la mise en œuvre de la Stratégie Départementale de l'Eau et de vous proposer la création d'une autorisation de programme destinée à financer les études de maîtrise d'œuvre pour la mobilisation de deux ressources d'intérêt départemental, à savoir celles du barrage-réservoir de Grosbois et de la Boucle des Maillys et l'inscription de crédits correspondants.

1. POINT D'ÉTAPE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE DE L'EAU (SDE)

Lors de l'Assemblée Départementale du 24 juin dernier, je vous avais fait un premier point d'étape sur la mise en œuvre de la Stratégie Départementale de l'Eau (SDE) adoptée le 25 novembre 2019. Je vous propose, dans ce présent rapport, un second point d'étape concernant plus particulièrement l'orientation 1, à savoir « Garantir un accès pérenne à l'eau pour tous », et notamment l'avancée des études stratégiques.

Je vous rappelle que le principal objectif de la SDE vise à établir un nouveau Plan Départemental de l'Eau (PDE) par l'identification des ressources revêtant un intérêt départemental au vu des besoins des territoires, tous les usages ayant vocation à être pris en compte. Cet objectif est associé à la mobilisation de ces ressources, à leur protection et aux efforts à consentir en matière de sobriété.

1.1. IDENTIFICATION ET CARACTÉRISATION DES TERRITOIRES À ENJEUX ET DES RESSOURCES EN EAU D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL AFIN DE DÉFINIR ET PROMOUVOIR UN NOUVEAU PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'EAU (PDE)

La consultation pour cette étude a eu lieu du 30 juin 2020 au 13 août 2020. Après analyse des offres et passage en Commission d'Appel d'Offres le 22 septembre 2020, c'est l'entreprise ARTELIA qui a été retenue pour un montant de 103 428 €TTC.

En parallèle, une demande de subvention, avec demande d'autorisation de commencer l'opération avant attribution des aides, a été déposée le 30 septembre auprès des trois Agences de l'Eau présentes sur le territoire Côte-d'Orien.

Une première réunion du Comité de Pilotage (COPIL) a été programmée le jeudi 26 novembre 2020. Cette réunion marque le lancement opérationnel de la construction de notre nouveau Plan Départemental de l'Eau.

1.2. MISE EN PRODUCTION DE DEUX RESSOURCES STRATÉGIQUES MAJEURES, LE RÉSERVOIR DE GROSBOIS-EN-MONTAGNE ET LA BOUCLE DES MAILLYS

1.2.1. Réservoir de Grosbois

1.2.1.1. Mise en place d'un suivi spécifique de la qualité des eaux

Dans le cadre des réseaux Départementaux de suivi patrimonial des ressources en suivi spécifique la campagne de de qualité des une barrage-réservoir de Grosbois-en-Montagne a été planifiée pour 2020. Elle comprend un prélèvement spécifique au droit de la rigole d'exhaure du barrage et un prélèvement en basses eaux et hautes eaux au centre du réservoir intégrant des mesures et des analyses à différentes profondeurs. Cette campagne, planifiée en collaboration avec les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS), facilitera les missions de maîtrise d'œuvre pour le dimensionnement de l'unité de traitement et l'obtention des différentes autorisations réglementaires.

La première campagne a eu lieu au mois de mai 2020 en période de hautes eaux. Les résultats indiquent la présence d'un métabolite, produit de dégradation des pesticides, le diméthachlore CGA. Les teneurs mesurées restent toutefois en dessous des seuils fixés par la réglementation en matière d'eau potable.

La deuxième campagne a été réalisée le 12 octobre 2020 en période d'étiage.

1.2.1.2. Élaboration d'un marché de maîtrise d'œuvre

Le cahier des charges pour la consultation d'un marché de maîtrise d'œuvre a été soumis par voie dématérialisée à l'ensemble des membres du COPIL, à savoir les trois Agences de l'Eau, la Direction Départementale des Territoires (DDT), l'Agence Régionale de Santé (ARS), Voies Navigables de France (VNF), la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or, la Région Bourgogne-Franche-Comté, les Communes et Communautés de Communes compétentes, les Syndicats d'Eau du secteur concerné, les Commissions Locales de l'Eau (CLE) et syndicats de rivières qui ne seraient pas déjà représentés dans les CLE.

La Communauté de Communes Ouche et Montagne ainsi que le Syndicat des Eaux et de Services de l'Auxois-Morvan ont témoigné leur vif intérêt et leur soutien à l'initiative du Département.

Le Syndicat Mixte (SM) du Barrage de Chamboux et ses adhérents (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de Liernais, Syndicat des Eaux d'Arnay-le-Duc, Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Ternin et Commune de Pouilly-en-Auxois), ont fait part de leur réserve quant à la légitimité du Département à s'intéresser à cette problématique.

Au regard de ses compétences en matière de solidarités territoriales, le Département poursuivra son initiative et continuera à associer toutes les collectivités concernées tout au long de la démarche afin de leur offrir la possibilité de prendre part à cet ambitieux projet de mutualisation de la ressource en eau. En effet, cette démarche d'intérêt général s'intéressant à l'ensemble des usages de l'eau, permettra la création d'une unité de production commune sur le barrage-réservoir de Grosbois-en-Montagne, assurant la desserte de l'ensemble des collectivités qui le souhaiteraient.

A la suite de ces concertations, la consultation pour le recrutement d'un bureau d'études a été lancée.

Le COPIL de lancement de cette opération est programmé en janvier prochain. Il permettra notamment de présenter le bureau d'études qui aura été retenu à l'issue de la procédure de consultation.

1.2.2. La Boucle des Maillys

1.2.2.1. Mise en place d'une campagne de pompage longue durée et d'un suivi spécifique de la qualité des eaux

Afin de conforter la disponibilité en eau de la ressource de la Boucle des Maillys et de suivre l'évolution de la qualité des eaux en pompage (nitrate, fer, manganèse...), le Département a engagé le 4 mai dernier une campagne de pompage d'un an (autorisation préfectorale du 9 avril 2020). Ce pompage va ainsi permettre de simuler à grande échelle le comportement de la nappe.

Les trois premiers mois de pompage ont mis en évidence le potentiel quantitatif des ouvrages et confirmé l'absence d'incidence sur l'usage de l'eau, les cours d'eau et les zones humides du secteur en étiage sévère. Les eaux pompées, restituées au mileu naturel dans la Saône, respectent globalement les normes de qualité pour l'eau potable. On note toutefois un léger dépassement pour le paramètre nitrate sur l'ouvrage situé à l'amont hydraulique de la Boucle des Maillys.

Pour les trois prochains mois, le débit de pompage sera augmenté sur deux forages et le troisième sera maintenu en l'état.

1.2.2.2. Élaboration d'un marché de maîtrise d'œuvre

A la suite d'une première analyse technico-économique réalisée par les Services Départementaux, un cahier des charges en vue de recruter un maître d'œuvre est en cours d'élaboration.

Il sera présenté pour remarques et observations à nos partenaires et potentiels financeurs (Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Préfecture, DDT, ARS, VNF, Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or, Communautés de Communes et Syndicats d'Eau du secteur concerné, Commissions Locales de l'Eau (CLE) et syndicats de rivières qui ne seraient pas déjà représentés dans les CLE) à l'occasion d'un COPIL qui sera organisé avant le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.

Ce COPIL aura pour objectif de présenter les nombreuses études réalisées sur la Boucle des Maillys et de recueillir l'adhésion des collectivités susceptibles de prendre part au projet. Cette étape préalable, qui n'était pas nécessaire pour l'opération de Grosbois dont le périmètre était déjà circonscrit, est capitale pour ce projet. Il pourrait se tenir en janvier 2021.

Les syndicats les plus concernés ont d'ores et déjà été approchés et ont donné leur accord de principe sur la démarche (SINOTIV'EAU et Syndicat de Clénay / St-Julien et Syndicat Intercommunal des eaux et de l'assainissement de la vallée du Suzon).

En effet, sur leur territoire en périphérie de l'agglomération dijonnaise, et notamment au droit du bassin versant de la Norge sur les Communes de Savigny-le-Sec, de Saint-Julien et de Brétigny, la disponibilité de la ressource en eau apparaît toujours tendue. Dans ce contexte, une sollicitation a été adressée à Dijon Métropole, d'une part, pour l'informer officiellement de notre démarche de mobiliser la ressource de la Boucle des Maillys d'autre part, pour connaître ses intentions quant à la possible mutualisation des installations de transit de l'eau depuis la Saône vers le nord dijonnais.

2. <u>CRÉATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME</u> <u>DESTINÉE AU FINANCEMENT DES ÉTUDES DE MAÎTRISE</u> <u>D'ŒUVRE POUR LA MOBILISATION DE DEUX RESSOURCES</u> <u>D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL ET INSCRIPTIONS DE CRÉDITS</u>

Afin d'identifier clairement les montants consacrés au financement des deux études de maîtrise d'œuvre susmentionnées pour la mobilisation de deux ressources d'intérêt départemental, à savoir celles du barrage-réservoir de Grosbois et de la Boucle des Maillys, je vous propose de créer une autorisation de programme, d'une durée de cinq ans, d'un montant total de 5 250 000 €en dépenses et de 2 625 000 €en recettes.

Pour l'année 2021, cette autorisation de programme porte le numéro AP2021-52329197. Les crédits alloués pour 2021 sont de 1 M€ en dépenses dont 100 000 € pour le projet de Grosbois (étant précisé que plus de 500 000 € ont déjà été affectés pour ce projet sur l'exercice 2020 et 900 000 € pour celui des Maillys et 200 000 € en recettes pour le projet de Grosbois. Vous trouverez, en annexe du présent rapport, l'image correspondante à cette autorisation de programme en dépenses et en recettes.

En conclusion, et si vous en êtes d'accord, je vous propose de :

- prendre acte du point d'étape sur la mise en œuvre de la Stratégie Départementale de l'Eau concernant plus particulièrement l'orientation 1, à savoir « Garantir un accès pérenne à l'eau pour tous », et notamment l'avancée des études stratégiques,
- valider la création de l'autorisation de programme correspondante, présentée en annexe, et de vous prononcer sur l'inscription des crédits.

Après avoir reçu l'assentiment des commissions intérieures compétentes, le Conseil Départemental décide par 29 voix contre 16, d'adopter les propositions du Président et de lui donner acte du point d'étape sur la mise en œuvre de la Stratégie Départementale de l'Eau concernant plus particulièrement l'orientation 1, à savoir « Garantir un accès pérenne à l'eau pour tous », et notamment l'avancée des études stratégiques.

Pour extrait conforme Pour le Président et par délégation Le Directeur Général des Services

Départementaux

Xavier BARROIS

Nature: DEPENSES

D21 - Département de la Côte-d'Or Budget : 00 - Budget Départemental

PREPARATION BUDGETAIRE BP ANNEE 2021 EN AP/CP

ENVELOPPE: 2021 52329197 5 AN(S) Etudes de MO pour la mobilis.de 2 ressources d'intèrêt dptal

IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT AP	CUMUL CP ANTERIEUR	PROPOSITIONS de l'étape en cours (modification, création)		EN		REDITS VOTES ou ITRAGE (modif		PHASAGES			RESTE A	
			BP	REPORT	ВР	CP 2021 REPORT	BS	DMs + VC	TOTAL*	CP 2022	CP 2023	CP >= 2024	PHASER
20 738 2031 523	5 250 000.00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 250 000,00 950 0	950 000,00	2 050 000,00	0,00
Frais d'études	3 230 000,00		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00			950 000,00		
Total	5 250 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 250 000,00	950 000,00	2 050 000,00	0,00

^{*} Total des crédits votés + de l'arbitrage

D21 - Département de la Côte-d'Or Budget : 00 - Budget Départemental

PREPARATION BUDGETAIRE BP ANNEE 2021 EN AP/CP

Nature: RECETTES

ENVELOPPE: 2021 52329197 5 AN(S) Etudes de MO pour la mobilis.de 2 ressources d'intèrêt dptal

IMPUTATION BUDGETAIRE	MONTANT AP	CUMUL CP ANTERIEUR	PROPOSITIONS de l'étape en cours (modification, création)		EN		REDITS VOTES OU ITRAGE (modif	PHASAGES			RESTE A		
			вр	REPORT	ВР	CP 2021 REPORT	BS	DMs + VC	TOTAL*	CP 2022	CP 2023	CP >= 2024	PHASER
13 738 1326 523 Subventions d'équip. non transférables : Autres établissemen	2 625 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00 200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	1 092 000,00	491 500,00	841 500,00	0,0
Total	2 625 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	1 092 000,00	491 500,00	841 500,00	0,0

^{*} Total des crédits votés + de l'arbitrage